

ASSEMBLEE DE CORSE

4 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 22 ET 23 JUILLET 2021

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**DESIGNAZIONE DI I SECRETARII DI A SEDUTA
DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

**DÉSIGNATION DES SECRÉTAIRES DE SÉANCE
DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Le règlement intérieur de l'Assemblée prévoit la désignation à la représentation proportionnelle de trois secrétaires qui ont notamment pour fonction, avec l'assistance du service administratif compétent, de procéder à l'appel nominal, de recenser les demandes de prises de paroles, de dépouiller les scrutins, de prendre note des votes et de contresigner les procès-verbaux.

Je vous serais obligée de bien vouloir en délibérer et procéder à ces désignations en respectant le principe de parité.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS